

CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Date de publication : 22.01.2024

Date fin d'enregistrement : 31.12.2028

Mise à jour de la fiche produit : 09.12.25



CFA SBH

SIRET: 19971035100024 UAI :97111283T NDA : 1973241397
41 rue des Dinzey - BP 58 Gustavia 97133 St-Barthélemy
<http://greta-cfa-gjpdajfi.com/capsbhSIRET>

Contact Administratif : apprentissagesbh@gmail.com
Contact Pédagogique : cfasbh9711283t@ac-quadeloupe.fr
Tel : 05 90 29 60 06 / 05 90 29 60 08
Ouvert de 8h à 17h et le mercredi de 8h à 13h



Nos locaux et nos formations sont accessibles aux personnes en situation d'handicap. Notre référent est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques.



Ce dispositif s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes

CHOISIR L'APPRENTISSAGE POUR SE FORMER

Avec des formations aux spécialités variées, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel qualifié. C'est un mode de formation professionnelle où :

- ✓ Vous alternez des **périodes de formation théorique** au centre de formation d'apprentis (CFA) et des **périodes de mise en œuvre pratique en entreprise** pendant lesquelles vous allez acquérir l'expérience et les compétences professionnelles en lien avec votre diplôme.
- ✓ Vous signez un **contrat d'apprentissage**. C'est un contrat de travail de type particulier conclu avec un employeur
- ✓ Vous êtes accompagné par un **maître d'apprentissage** en entreprise et un **formateur référent** au CFA
- ✓ Vous avez un **statut de salarié**. Et comme tout salarié, vous avez des droits et des obligations : temps de travail, salaire, congés payés, santé, transport...
- ✓ Vous percevez un **salaire variable** selon votre âge, le diplôme préparé et la progression dans le cycle de formation
- ✓ Vous bénéficiez d'une **aide pour le passage du permis** de conduire de 500 Euros

Le contrat d'apprentissage est un moyen efficace pour se former et intégrer une entreprise, avec une qualification professionnelle à la clé.

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

Le titulaire du CAP « Accompagnant Educatif Petite Enfance » est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

LES MISSIONS

Le titulaire du CAP « Accompagnant Educatif Petite Enfance » est amené à gérer des activités liées à l' :

- Animation et l'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage.
- Activités de soins quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective

Les principales tâches liées à l'activité professionnelle sont :

- Accueillir les enfants en assurant leur sécurité physique et affective
- Assurer les soins d'hygiène et de vie quotidienne
- Collaborer avec les membres de l'équipe éducative
- Organiser des activités d'éveil et les sorties quotidienne
- Participer à l'entretien des locaux

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, Agent d'accompagnement éducatif, Auxiliaire petite enfance, Assistante maternelle

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET DÉBOUCHÉS

Le titulaire du CAP « Accompagnant éducatif petite enfance » peut exercer son activité professionnelle : en établissement d'accueil du jeune enfant (crèches collectives, haltes garderies, multi-accueil...), en école maternelle, en accueil collectif de mineurs (ACM), à son domicile, en maison d'assistants maternels ou encore au domicile des parents.

Le titulaire du CAP AEPE, trouve très rapidement un emploi d'accompagnant éducatif dans un grand nombre de structures collectives, tant le secteur de la petite enfance est en manque de personnel qualifié. De nombreux lieux d'accueil sont prêts à recevoir votre candidature : crèches, halte-garderie, garderie périscolaire, école maternelle

QUALITÉS REQUISES

- *Avoir des compétences d'ordre relationnel* (sens de l'écoute, bienveillance et empathie, sens du contact humain, sens du travail en équipe, sens de la communication, sens des responsabilités)
- *Avoir des compétences relevant de la gestion* (gestion du temps et des priorités, intégration des contraintes sécuritaires, sens de l'organisation de l'espace, etc. ...)

PUBLIC CIBLE

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de l'année de formation

PRÉ-REQUIS

Avoir un **projet professionnel réfléchi** et confirmé dans la spécialité choisie

Avoir un **niveau de fin de Collège**

MODALITÉS D'ADMISSION

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ Test de positionnement
- ✓ Entretiens individuels
- ✓ Validation de la candidature

Rappel : Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans les 3 mois suivant l'entrée en formation

DURÉE DE LA FORMATION

24 mois

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien

COÛT DE LA FORMATION

Formation financée par les OPCO selon le tarif mentionné au référentiel France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/fiche/aprentissage-mise-a-jour-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-issus-de-la-procedure-complementaire/>

Frais annexes possibles pour l'apprenti (manuels, EPI, déplacements, restauration...)

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLES

Concours d'ATSEM – école maternelle

Concours d'Auxiliaire de puériculture

Bac pro – Accompagnement, Soins et Services à la personne

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer et d'obtenir la certification du diplôme délivré par le **Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse**.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements techniques et professionnels :

Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages : Mise en œuvre des conditions - Mise en œuvre d'activités d'éveil

Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne : Soins du quotidien - Applications des protocoles liés à la santé

Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professeurs : Accueil de l'enfant et de sa famille - Partage d'information

Exercer son activité en école maternelle : Assistance pédagogique au personnel enseignant - Activités de remise en état des matériaux et des locaux

Exercer son activité en EAJE et en ACM : Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique

Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maisons d'assistants maternels : Négociation du cadre de l'accueil : organisationnel et conventionnel - Sécurisation des espaces de vie de l'enfant - Entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant - Élaboration des repas

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

Sauveteur Secouriste au Travail

Prévention Santé Environnement

Enseignements généraux

Français, histoire-géographie-EMC, mathématiques, sciences physiques et chimiques et EPS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/entreprise



Organisation de la formation
(planning, outils pédagogiques..)



Livret d'apprentissage
Suivi de la formation

MODALITÉS DE FORMATION



Des ateliers professionnels



Des cours en ligne



Formation à l'extérieur*

*Pour certaines spécialités, et en fonction de la disponibilité des formateurs sur St Barth, une convention peut être signée avec un Lycée Professionnel en Guadeloupe ou à St Martin dans le but de compléter certains aspects pratiques et/ou théoriques de l'enseignement professionnel. Des déplacements au sein de ces Lycées peuvent donc avoir lieu durant la formation.

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative : épreuves ponctuelles et Contrôle en Cours de Formation (CCF).

2025

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 74 %

Taux d'insertion : 50 %

Taux d'abandon : 25 %

Taux de poursuite des études : 50 %